Méthodologie du travail social et activités d'intégration professionnelle : Stage 2

SOB2005-NASX_AR

Domaine : **Sciences politiques et sociales** Grade académique : **Bachelier : assistant(e) social(e) - Arlon**
Niveau de certification : **6** Cycle : **Premier Cycle** Année académique : **2026-2027** (Q2)

CRÉDITS ECTS	VOLUME HORAIRE
16	**281 h**

PRÉREQUIS	CO-REQUIS
SOB1007-NASX_AR	SOB2005-NASX_AR, SOB2002-NASX_AR, SOB2009-NASX_AR, SOB2010-NASX_AR

IMPLANTATION	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE	RESPONSABLE DE L'UE	ENSEIGNANTS INTERVENANTS
Département social d'Arlon	Christine Biston	Christophe DEFOIN	Christophe DEFOIN Géraldine DUMAY Marie-Aline GILLOTEAUX Jérôme WANSCHOOR Nancy WATELET

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
CC-Assistant social	2	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

Etablir une communication professionnelle

Interagir en milieu professionnel avec les acteurs internes et externes

Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable

Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux

Au sein du processus en travail social, identifier et analyser les situations sociales avec les personnes, les groupes et les communautés

Au sein du processus d'accompagnement, élaborer, mettre en œuvre et évaluer des pratiques de travail social avec les personnes, les groupes et les communautés

Construire, développer et gérer des relations professionnelles avec les personnes, les groupes et les communautés

Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Compétence 1 : Établir une communication professionnelle

- • Préparer et planifier ses communications écrites et orales.
- Expérimenter l'utilisation des moyens de communication écrite (mail, courrier, rapports, affiches, folder,…), tant au niveau de la forme que du fond (structurer, synthétiser, argumenter, respecter les critères d'une communication écrite de qualité, objectivité, …).
- Expérimenter l'utilisation des outils de communication orale (accueil, téléphone, réunions, transmission d'infos…).
- Respecter et appliquer la déontologie et le secret professionnel avec les usagers, les professionnels de l'institution et le réseau.
- Comprendre et utiliser le vocabulaire spécifique au secteur et à l'institution d'accueil.

Compétence 2 : Interagir avec son milieu professionnel

- • Connaître et comprendre le cadre légal de l'institution, ses missions et ses interventions, son organigramme, sa culture (histoire, valeurs,…).
- Identifie le réseau.
- Respecter les règles et les usages pratiqués par l'institution (ponctualité - règlement de travail -…)
- S'intégrer et se positionner dans une équipe de travail.
- Exprimer ses opinions, ses observations, ses questionnements, ses propositions, ses émotions au maître de stage, à l'équipe, lors des rencontres formelles et informelles
- Planifier, réaliser et évaluer les tâches confiées en lien avec les attentes de l'équipe (respecter les délais, organiser son temps de travail, prioriser ses actions…)

- Prendre des initiatives tout en gardant sa place de stagiaire

Compétence 3 : Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable

- Interroger, s'interroger sur le sens de son intervention
- Prendre conscience de ses points forts et de ses points faibles
- Accepter la remise en question et en tenir compte

Compétence 4 : Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux

- S'intéresser à l'actualité du secteur et identifier ses enjeux (orientations globales, revendications, etc..)

Compétence 5 : Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés

- Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- Identifier les ressources et compétences mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.

Compétence 6 : Élaborer, mettre en œuvre et évaluer avec les personnes, les groupes et les communautés, un processus d'intervention sociale

- Associer les personnes, les groupes, les communautés tout au long du processus en vue de favoriser et soutenir leur autonomie et leur responsabilité.
- Identifier et utiliser les méthodes de travail, les techniques, les outils d'intervention

Compétence 7 : Construire, développer et gérer des relations professionnelles avec les personnes, les groupes et les communautés

- Établir une relation d'aide en respectant le cadre de référence, le projet et les valeurs des personnes, des groupes et des communautés
- Développer des attitudes verbales et non verbales d'accueil, de disponibilité, d'écoute, d'empathie, de non-jugement
- Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

Préparer et réaliser un stage en travail social en communiquant de façon professionnelle, en analysant les situations rencontrées et en ajustant son intervention dans un cadre déontologique.

CONTENU

Activités pédagogiques de l'UE

1. Séminaires de projet professionnel

- Première séance : (séminaire collectif) prise de contact, présentation des modalités de stage, présentation des documents de référence pour le stage
- Deuxième séance : rendez-vous individuels en présentiel afin de faire le point sur les objectifs personnels et professionnel de chaque étudiant et d'établir une stratégie de recherche de stage
- Entre la deuxième et la troisième séance, des temps d'accompagnement sous forme de rendez-vous individuels sont organisés à la demande du professeur ou de l'étudiant, selon des modalités pratiques à définir de commun accord. Ceux-ci ont pour objectif de soutenir et de guider l'étudiant dans sa recherche de stage, de le conseiller dans la rédaction de ses documents de stage et de valider ceux-ci.
- Troisième séance : (séminaire collectif) préparation à l'entrée en stage, temps d'écoute et de partage autour des ressentis de chacun, présentation de l'organisation pratique du stage, des modules de supervision et de l'évaluation.

La participation à l'ensemble des séminaires est obligatoire. Toute absence non justifiée sera sanctionnée d'un PP pour l'UE.

2. Stage

Le stage aura lieu du 03/11/26 au 18/12/26 selon l'horaire temps-plein de l'institution d'accueil

L'institution d'accueil doit désigner un ou plusieurs maître(s) de stage engagé(s) à 4/5e temps minimum, ayant une fonction d'assistant social et une ancienneté de minimum deux ans dans l'institution ou dans le secteur.
L'étudiant est accompagné d'un maître de formation pratique qui effectuera une visite de stage pendant la période citée ci-dessus.

Pour que l'entrée en stage puisse avoir lieu, l'étudiant doit obligatoirement compléter, faire valider et faire signer les deux documents suivants pour le 21/10/26. Après cette date, il ne sera plus possible de faire signer la convention de stage par l'ensemble des parties et donc d'envisager un départ en stage.

- Projet de stage : lorsque l'étudiant a trouvé son stage, il doit élaborer un projet de stage en complétant le document adéquat qui se trouve sur Moodle. Il devra être validé par le maître de formation pratique. Il s'agit d'une étape obligatoire dans la procédure d'entrée en stage.
- Convention de stage : une fois le projet de stage validé, l'étudiant doit faire compléter la convention de stage par l'institution d'accueil. Cette convention doit être signée par les différentes parties (étudiant, institution d'accueil, école) avant l'entrée en stage, et envoyée au secrétariat Henallux Arlon au plus tard le 21/10/26.

Les modalités précises du stage sont fixées dans la convention de stage signée par l'ensemble des parties.

En cas de rupture de la convention de stage après le début du stage (selon les modalités reprises dans la convention de stage), le stage n'est pas évaluable et entraine de facto un PP pour l'ensemble de l'UE.

3.Supervisions

La supervision collective est un lieu de formation qui s'appuie sur des situations concrètes rencontrées en stage par les supervisés. Elle favorise l'analyse, la recherche de sens et la réflexion critique.
Les thèmes sont définis et négociés collectivement. Chaque séance de supervision fera l'objet d'une préparation par l'étudiant selon les modalités définies par le professeur.
La participation active aux séminaires de supervision est obligatoire. Toute absence injustifiée entraînera un PP pour l'UE.

4. Journées de réflexion et d'échanges de pratique entre étudiants et professionnels

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Les enseignant·es alimentent les apprentissages au moyen de textes scientifiques, professionnels et méthodologiques ainsi que de différents supports communiqués durant les activités d'apprentissage.

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
AASA2005-AIPB2 — Méthodologie du travail social et activités d'intégration professionnelle : Stage 2	Pour le stage : projet de stage validé ; convention de stage ; calendrier prévisionnel ; grille d'auto-évaluation intermédiaire ; grille d'évaluation finale ; Vade-mecum du stage B2. Pour les supervisions et séminaires : Les étudiant·es utilisent les documents, consignes, textes et supports communiqués par les enseignants en fonction des thématiques abordées.

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
AASA2005-AIPB2 — Méthodologie du travail social et activités d'intégration professionnelle : Stage 2	281 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
AASA2005-AIPB2 — Méthodologie du travail social et activités d'intégration professionnelle : Stage 2	séminaires en groupe, RDV individuel, ateliers, supervisions, échanges avec les milieux professionnels, mise en situation, réflexions

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Cette UE s'inscrit dans la cohérence du programme en contribuant directement au développement d'une ou plusieurs compétences du profil de compétences du bachelier assistant social. Elle participe à la construction progressive des compétences visées par le référentiel, en synergie avec les autres UE du pôle, et prépare les étudiants à l'exercice du

métier d'assistant social

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

L'évaluation au sein de cette UE est intégrée

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

La note finale est calculée conformément aux modalités d'évaluation reprises plus bas dans la fiche

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuve intégrée	Modalités d'évaluation
AASA2005-AIPB2	L'UE est intégrée et fait l'objet d'une note fixée par le professeur. Celui-ci prend en compte?: • la grille d'évaluation intermédiaire ; • la visite de stage ; • l'investissement de l'étudiant·e dans les supervisions; • la grille d'évaluation finale ; • l'entretien d'évaluation individuel • la participation aux journées de réflexion et d'échanges de pratique entre étudiants et professionnels Règle d'évaluation spécifique de cette UE L'UE est évaluée selon la pondération suivante : Activités pédagogiques de l'UE 100 % — Pondération : 100 % L'UE n'est pas remédiable et ne peut faire l'objet d'une seconde session. Condition d'évaluation de l'UE L'UE sera évaluée moyennant le respect des modalités suivantes?: • Respect de la procédure d'entrée en stage décrite ci-dessus • La grille d'évaluation intermédiaire doit être complétée par les deux parties (étudiant et référent de stage) et envoyée par mail en format pdf au maitre de formation pratique pour le 20/11/26. • La grille d'évaluation intermédiaire doit être complétée par les deux parties (étudiant et référent de stage) et envoyée par mail en format pdf au maitre de formation pratique pour le 18/12/26. • La participation à l'ensemble des activités pédagogiques de l'UE est obligatoire. En cas d'absence, il appartient à l'étudiant de prendre contact au plus tard le lendemain de l'absence avec son maître de formation pratique afin de fournir un justificatif. Absence justifiée: certificat médical ou motif légitime avec appréciation des directions . Tout manquement à ces modalités entrainera de facto un PP pour l'UE.

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.